

## PROCÈS-VERBAL

VENDREDI, le 4 mars 1932.

Le Comité spécial chargé de faire enquête sur certaines accusations et allégations formulées par l'honorable George N. Gordon, C.R., se réunit à onze heures du matin.

Présidence effective de M. Geary.

*Membres présents:* MM. Bowman, Cantley, Duff, Gagnon, Geary, Howard, Speakman.

Le procès-verbal de la séance précédente est considéré lu.

L'honorable George N. Gordon, C.R., appelé, prête serment. Il fait une déclaration et est alors interrogé.

L'honorable George N. Gordon se retire.

Sur proposition de M. Duff—

*Il est résolu:* Que le Comité ratifie et confirme par la présente l'initiative du président du Comité de citer à comparaître M. Andrew Patterson, d'Hamilton, Ont.

Le Comité s'ajourne pour se réunir à la discrétion du président.

*Le secrétaire du Comité,*

JOHN T. DUN.